JOURNAL MUNICIPAL

BÉHUARD



Entre Loire et Guillemette

2014

LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Vous avez élu au mois de mars dernier, la nouvelle équipe municipale. Je vous remercie de la confiance que vous lui accordez.

J'en profite également pour exprimer ma reconnaissance à l'équipe précédente avec qui j'ai eu le plaisir de conduire un certain nombre de projets, dont le réaménagement du centre bourg.

Après un temps de tuilage avec le mandat précédent, les nouveaux conseillers se sont appropriés progressivement les différents dossiers.

Au terme de cette période de transition, je suis heureux avec les élus de la commission communication, de vous adresser la nouvelle édition du journal de la commune. Vous y trouverez le descriptif de l'activité municipale à travers son organisation et ses projets. Vous pourrez y découvrir également une rétrospective de la vie associative ainsi que quelques informations pratiques.

On pourra retenir qu'au cours de l'année 2014, notre petite cité de caractère a été mise à l'honneur à deux reprises par les médias.

L'année 2015 sera ponctuée par les élections régionales et départementales (anciennement Conseil Général). Elle verra probablement l'amorce d'une réflexion de fond sur les modifications annoncées des structures territoriales. L'enjeu est important, car nous aurons des choix à faire afin que le dispositif retenu pour notre commune nous permette de préserver notre identité. Cela n'exclut pas bien entendu une attention particulière à cette évolution structurelle dont l'impact pourrait être bénéfique pour la commune de Béhuard.

Vous l'aurez compris, notre volonté est de trouver un équilibre entre une organisation locale qui doit pouvoir garder un certain nombre de prérogatives et une organisation territoriale qui permettrait d'augmenter nos possibilités d'action. Nous devons être les premiers acteurs de ce changement.

La commission communication envisage d'éditer un feuillet complémentaire au journal. Ce supplément, dont la parution est prévue pour la mi-année, permettrait justement d'actualiser l'avancée de la réflexion municipale et des différents projets en cours. Il aurait également pour vocation de présenter les principales manifestations de la période estivale.

J'invite les personnes non inscrites sur les listes électorales à faire le nécessaire avant la fin de l'année.

Vous pouvez retrouver le Journal Municipal en version numérique sur le site de la mairie.

En cette période de fin d'année je souhaite à chacune et chacun de très joyeuses fêtes.

Je vous donne rendez-vous pour les vœux de la nouvelle année le samedi 10 janvier 2015 à 15 h à la maison diocésaine.

Ce sera l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants dans notre commune.

Le Maire,

Bruno RICHOU



Le Mot du Conseiller Général

Madame, Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2015 qui se profile.

L'année 2014 aura été une année d'élections municipales. Les Conseils Municipaux ont été entièrement ou partiellement renouvelés. Avec la parité obligatoire, c'est donc pratiquement la moitié des élus qui sont conseillères municipales. Sur les 10 Communes du Canton, 4 nouveaux Maires assurent maintenant la responsabilité dans leur Commune.

Je souhaite bonne chance et réussite aux nouveaux et anciens Maires pour ce nouveau mandat municipal.

La réforme territoriale décidée par l'Etat est engagée, le découpage des Cantons finalisé en Mars dernier est effectif. Notre Canton de Saint Georges, amputé des 5 Communes de l'Agglo d'Angers, sera intégré au futur Canton de Chalonnes avec celui du Louroux-Béconnais, soit : 17 Communes et plus de 33 000 habitants, 2 Conseillers Départementaux (un homme, une femme) les représenteront à l'Assemblée Départementale qui sera elle, composée de 42 élus.

Autre réforme, celle des Intercommunalités qui devront elles aussi recomposer leurs territoires pour un minimum de 20 000 habitants. Les services de l'Etat préconisent également un regroupement de Communes en communes nouvelles. Tous ces changements vont modifier durablement les habitudes de nos concitoyens ainsi que l'organisation des services publics dans nos territoires ruraux.

Comme vous le savez, la situation financière du Département de Maine et Loire, comme beaucoup d'autres, est préoccupante. Le domaine du social pèse lourdement sur le budget départemental sans la compensation normale de l'Etat (RSA, APA, CPH)*

Quel avenir pour notre Département ? Rien n'est encore décidé définitivement. Une partie importante de ses compétences seront vraisemblablement transférées à la Région, la compétence sociale n'est pas encore attribuée à une autre collectivité.

Nous le voyons bien, ce mandat municipal verra des modifications importantes de nos structures territoriales. Est-ce que tous ces changements seront générateurs d'économie ? La mutualisation a sans doutes ses limites.

Notre Pays a besoin de réformes pour s'adapter à la mondialisation d'aujourd'hui mais elles ne doivent pas se faire au détriment de la qualité de vie de nos concitoyens et du lien social indispensable.

Les 22 et 23 Mars 2015 vont se dérouler les élections des nouveaux Conseillers Départementaux.

Ces Elections interviennent 1an après le terme normal de Mars 2014. Les nouveaux Conseillers élus pour un mandat de 6 ans devront gérer des compétences qui à l'heure où j'écris ces lignes ne sont pas encore connues.

J'ai décidé de ne pas solliciter vos suffrages pour un nouveau mandat. Je regrette le nouveau mode de scrutin avec 2 conseillers en binôme sur un territoire beaucoup plus grand ou l'élu de « terrain » devra laisser place au « politique » c'est dommage je pense.

J'ai effectué ce mandat de 4 ans avec le plaisir de vous représenter au sein de l'Assemblée Départementale. J'ai apprécié de travailler et d'échanger avec mes collègues Maires du Canton et leurs Conseillers Municipaux. Je souhaite que les nouveaux Conseillers Départementaux qui seront élus au sein de ce nouveau Canton gardent des liens de proximité avec vous.

Que tous ces changements qui se décident actuellement soient bénéfiques à tous et à notre Pays.

C'est le vœu le plus cher que je formule pour cette nouvelle année 2015.

Bonne Année à tous,

Jean-Marie Gaudin



* (RSA : Revenu de Solidarité Active - APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie -CPH : Centre Provisoire d'Hébergement)

Le Conseil Municipal

Le Maire et les Adjoints


Bruno RICHOU


Bernard LAMBERT


Hélène MALINGE

Les Conseillers Municipaux


Yveline TESSIER


Brigitte BERRUT


Patricia GARREAU


Francis KREMBEL


Hervé VINCENT


François GUINUT


Michel VIAL


Philippe TARDY-JOUBERT

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES	Titulaires	Suppléants
Angers Loire Métropole - ALM	B. RICHOU	B. LAMBERT
* Développement économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	B. RICHOU	B. LAMBERT
* Aménagement et Développement Durable des Territoires	B. LAMBERT	M. VIAL
* Solidarités	B. BERRUT	Y. TESSIER
* Développement durable et environnement	B. LAMBERT	F. KREMBEL
* Transports, Déplacements, Mobilités	B. RICHOU	H. VINCENT
Syndicat Intercommunal de la Région de St Georges sur Loire - SIRSG	H. MALINGE H. VINCENT	B. BERRUT P. GARREAU
* Centre social Intercommunal - CSI (Conseil d'Administration)	H. MALINGE	F. KREMBEL
* Comité de pilotage de l'animation jeunesse	H. MALINGE	F. KREMBEL
* Commission petite enfance du Centre Social Intercommunal	H. MALINGE F. KREMBEL	
* Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique -CLIC Loire Layon	B. BERRUT	
Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire - SIEML	M. VIAL	B. LAMBERT
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique -SIVU de Rochefort sur Loire	H. MALINGE	Y. TESSIER
COMMISSIONS COMMUNALES	**Titulaires**	**Suppléants**
Voirie et bâtiment **Eglise**	B. RICHOU P. TARDY-JOUBERT H. MALINGE	F. GUINUT M. VIAL
Urbanisme et Plan Local d'Urbanisme - PLU Communautaire **Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine - AVAP**	B. RICHOU B. LAMBERT F. KREMBEL	
Finances	B. RICHOU H. VINCENT B. LAMBERT	P. TARDY-JOUBERT
Tourisme, Communication et culture	B. LAMBERT B. RICHOU Y. TESSIER	F. KREMBEL M. VIAL
Aire d'arrêt "Loire à vélo"	B. BERRUT H. MALINGE	P. GARREAU
Syndicat d'Initiative de Béhuard - SIB	Y. TESSIER	H. VINCENT
Fleurissement	M. VIAL L. MALINGE	M-F. GARREAU
Commission d'Appel d'Offres - CAO	B. LAMBERT F. GUINUT Y. TESSIER	H. MALINGE B. BERRUT F. KREMBEL
Commission Jeunesse **Aire de jeux**	H. MALINGE P. GARREAU M. VIAL	F. GUINUT
Ouverture sur la Loire **Environnement**	B. RICHOU B. LAMBERT F. KREMBEL F. GUINUT	M. VIAL G. GARREAU L. MALINGE G. LEFEUVRE
Rythmes scolaires	H. MALINGE P. GARREAU	
Journal	B. LAMBERT F. KREMBEL	H. MALINGE

Les commissions

COMMISSIONS PARTICULIERES	Titulaires	Suppléants
Centre Communal d'Actions Sociales - CCAS Président : M. le Maire	H. MALINGE P. GARREAU B. BERRUT	M-F. GARREAU F. DUFOUR C. BOSSÉ
Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents - CORELA	F. GUINUT	M. VIAL
Association des Petites Cités de Caractère - PCC	B. RICHOU P. TARDY-JOUBERT	H. VINCENT B. LAMBERT
Natura 2000	F. GUINUT	M. VIAL
Mission Val de Loire	B. LAMBERT	F. GUINUT
Service Interminstériel de Défense et de Protection Civiles - Correspondant Défense	B. RICHOU	
Commission Communale des Impôts Directs - CCID Président : M. le Maire	M. BODY P. GARREAU F. KREMBEL B. LAMBERT M-F. GARREAU J-P. FEUVRAY	F. DUFOUR J-F. ORILLON G. CHUPIN D. GARREAU J. FORESTIER B. BERRUT

Les réunions du conseil municipal

Depuis les élections municipales, le Conseil s'est réuni à plusieurs reprises :

- **Vendredi 28 mars** : élection du maire et des adjoints
- **Mardi 8 avril** : présentation du budget, désignation des représentants dans les commissions, délégations d'attribution du Conseil Municipal au maire, délégations aux adjoints
- **Mardi 20 mai** : échanges avec le député de la 6ème circonscription, Serge Bardy, désignation des commissaires à la CCID, désignations des auditeurs aux commissions d'Angers Loire Métropole, demande de subvention pour la restauration de 4 statues dans la chapelle, avis du conseil municipal sur un projet de construction d'un centre multi-accueil à St Georges sur Loire, retrait de la commune de Béhuard du Sicala Anjou-Atlantique
- **Mardi 9 septembre** : désignation d'un référent communal au pôle emploi communautaire et à la sécurité routière, projets communaux, bilan de la saison touristique et compte-rendu des commissions
- **Mardi 21 octobre** : mise en œuvre du projet d'ouverture de fenêtres paysagères, convention d'objectifs pour 2014 entre la mairie de Béhuard et l'Agence en Layon Développement, demande de la SIEML pour une infrastructure de recharge des véhicules électriques, désignation d'un référent communal à ERDF
- **Mardi 9 décembre** : débat sur le tourisme à Béhuard, actualisation des différents chantiers communaux, indemnités de conseil au receveur municipal, avis des communes membres du SIVU pour le retrait de la commune de St Georges sur Loire du SIVU de la piscine du Louet.

Chaque conseil municipal commence par l'approbation du Procès Verbal de la réunion précédente et se termine par les questions orales. Les comptes rendus sont affichés sur le panneau municipal et consultables sur le site internet.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Vœux du Maire et du Président du Syndicat d 'Initiative

Une cinquantaine de Béhuardais se sont retrouvés le samedi 06 janvier autour du Maire et du Président du Syndicat d 'Initiative pour écouter les vœux et partager la galette.

Dominique Garreau a fait une brève rétrospective des activités du Syndicat d 'Initiative en 2013. Puis il a annoncé les principales animations pour 2014 et présenté le nouveau bureau.

Bruno Richou a pris ensuite la parole pour formuler les vœux de la commune. Après avoir évoqué les récents travaux d 'aménagement de l 'entrée du bourg, il a explicité le nouveau mode de scrutin pour les élections municipales.



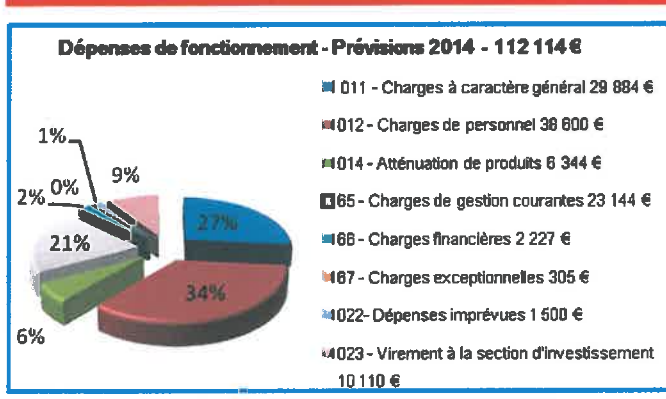
Informations sur les inondations

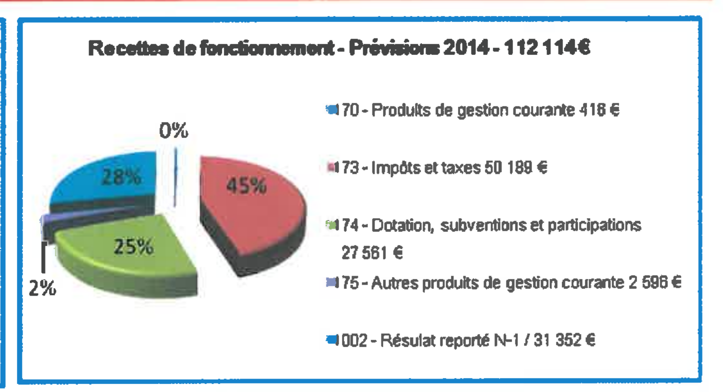
Une réunion publique d 'informations et d 'échanges sur les inondations à laquelle ont participé 25 personnes a eu lieu le 16 mai 2014.

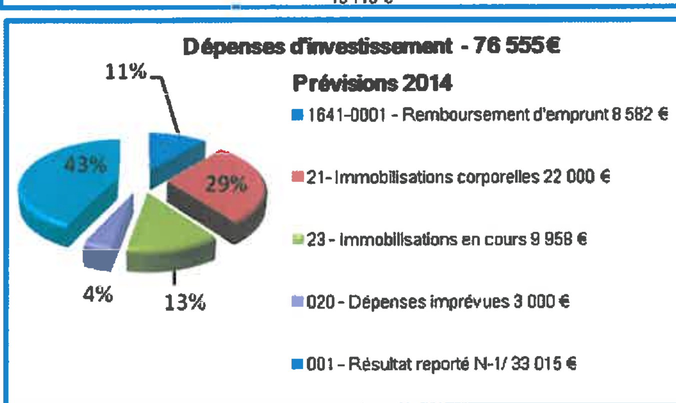


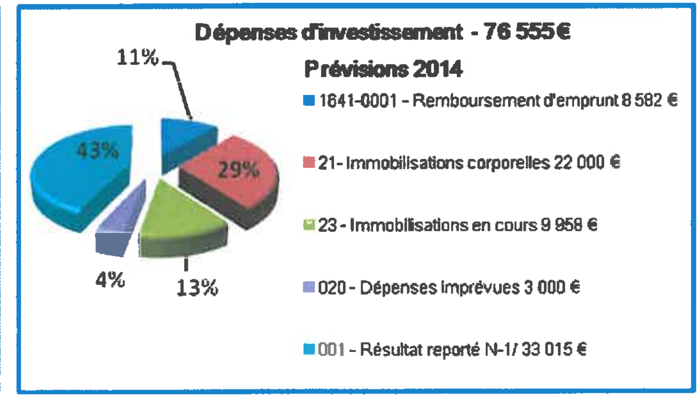
Entouré des élus, M. le Maire a redonné un certain nombre de conseils concernant les inondations. Après un échange avec les personnes présentes il a annoncé que chaque famille recevrait une plaquette reprenant les données essentielles à connaître en période de crue. Le nettoyage des passages pour les barques, en temps de crue, a débuté ainsi que la réflexion sur le positionnement des perches, côté Savennières (gare).

LES FINANCES DE LA COMMUNE









LA VIE MUNICIPALE : LES PROJETS

Quatre projets sont actuellement en cours de réalisation ou à l'étude.

OUVERTURES DE FENÊTRES PAYSAGÈRES

La commune de Béhuard s'est engagée dans la mise en œuvre et la pérennisation d'ouvertures de fenêtres paysagères au sein de la ripisylve sur la partie nord de l'île ainsi que sur un petit tronçon situé de part et d'autre du pont de La Guillemette.

Dans cette démarche lancée en 2012, la commune s'est fait accompagner par les services du Département de Maine et Loire, les Voies Navigables de France (VNF) et le Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents (CORELA).

Ce projet, présenté à M Gaschet, architecte des Bâtiments de France et à M Couzin, inspecteur des sites à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a reçu un accueil favorable.

Une réunion publique à laquelle les différents propriétaires étaient invités a eu lieu le mercredi 8 octobre à la mairie. Après avoir fait un bref historique de la gestion des rives sur l'île et souligné que certains secteurs n'étaient plus entretenus, monsieur le Maire a posé cette nouvelle problématique : « Comment concilier l'entretien des berges tout en mettant en valeur le patrimoine paysager et en préservant les rives ? »

Il a évoqué également les problèmes de sécurité lors de vents violents, quand des arbres se couchent sur la route ou s'arrachent en abîmant les rives.

A la fin de la rencontre, une commission a été créée, comprenant des élus et un représentant des propriétaires riverains. Cette commission s'est déjà réunie plusieurs fois et a orchestré la première phase des travaux à réaliser durant l'hiver.



PASSAGE PIÉTONNIER À L'ENTRÉE DU BOURG



Le nouvel aménagement de l'entrée du bourg a modifié la circulation. Après une année de mise en service, nous avons constaté que le tronçon de route avec le « sens de priorité » présente quelques dangers pour les piétons.

La municipalité a décidé de baliser avec des poteaux amovibles (en raison des crues) un passage sécurisé pour les piétons. Celui-ci partirait de l'angle de la maison « Port d'Attache » jusqu'au cimetière (cf. plan). Cela aurait aussi pour effet de faire ralentir les automobilistes, le passage à deux véhicules de front n'étant plus possible.

Dans un souci de sécurité, mais aussi de repérage, la signalétique de l'accès au bourg de Béhuard sera réorganisée.

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE REPOS LOIRE À VÉLO

L'île de Béhuard est hautement visitée par des promeneurs à pied, des randonneurs et des cyclistes. La fréquentation de ces derniers est en forte augmentation, notamment depuis que Béhuard se trouve sur une variante du parcours de « La Loire à vélo ».

Afin d'améliorer les conditions de visite de l'île, il est envisagé de créer une aire de repos comprenant un abri sous forme de préau avec des tables pour le pique-nique. A cette occasion, les sanitaires situés sur le parking seraient entièrement rénovés, avec en prévision deux sanitaires mixtes dont un accessible aux personnes à mobilité réduite et un point d'eau.

Ce projet est réfléchi avec Nathalie Ferrand du Comité Départemental du Tourisme, Corinne Amigouët d'Angers Loire Métropole et Catherine Le Bars chargée du tourisme à la Région. Une réunion a eu lieu avec ces personnes le mercredi 15 octobre.

L'objet portait sur le choix entre « aire principale » ou « aire secondaire » car les recommandations ne sont pas les mêmes, notamment au niveau de l'équipement. Un déplacement sur l'île a permis de repérer quelques lieux où pourraient être envisagée la pose de lices bois pour le stationnement des vélos.

Des aménagements paysagers seraient intégrés dans le projet afin de ne pas dénaturer le site.

Afin de ne pas polluer visuellement le site, l'aire serait uniquement signalée par un potelet avec l'inscription « La Loire à vélo ».



RESTAURATION DES STATUES



Une consultation a été faite pour la restauration de 4 statues anciennes dans la chapelle Notre-Dame de Béhuard. Sont concernées :

- La statue de la Vierge à l'Enfant en pierre polychromée datant du XVIe siècle, classée au titre des Monuments Historiques depuis 1902,
- Les statues de St Jean L'Evangéliste, en terre cuite polychromée datant du XVIIIe siécle, St Jean Baptiste et St Michel Archange en pierre peinte polychromée datant du XVIe siècle. Ces trois statues sont inscrites sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historique depuis 1973.

Les travaux consisteront en la dépose des statues, un dépoussiérage et une étude stratigraphique approfondie, du fixage de la peinture et du nettoyage, de retouches locales avec mise à niveau des lacunes avec apprêt ainsi que la remise en place et la sécurisation des statues.

L'entreprise retenue est celle de M. SALLÉ à TOURS (37) pour un montant de 6 492 € HT. Ces travaux devraient être réalisés en début d'année prochaine.

Financement du projet HT :

Département de Maine et Loire	1 623.00 €
DRAC	2 202.00 €
Association Notre Dame	1 368.60 €
Commune	1 298.40 €

Le tourisme

Expositions estivales

Des conseillers nouvellement élus ont souhaité ajouter un volet culturel à toutes les actions pour un tourisme doux et vert dans la commune. Les promeneurs des week-ends d'été ont pu visiter deux expositions dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie.

En juillet, Marc Alessandri des Lombardières et son ami Max Trotz de Béhuard ont présenté leurs peintures et sculptures, sous l'intitulé : « L'art dérive et l'art des rives ».



En août, Bernard Lambert a présenté ses belles photos aux lumières inhabituelles de l'île et Frank Rontard ses lithographies. Technique peu connue de gravure sur pierre et transfert sur papier qu'il a expliqué.



Nous espérons bien sûr renouveler l'idée de ces expositions car elle a attiré la foule des promeneurs de l'été. Cette première expérience était en quelque sorte un ballon d'essai. Il nous faudra l'améliorer car des artistes de la région sont prêts à nous confier leurs œuvres pour cela. Nous donnons rendez-vous l'été prochain à tous les amateurs d'art.

Point Info

Comme chaque année, la commune de Béhuard a rejoint le dispositif touristique animé par Angers Loire Tourisme. Situé au pied de la chapelle, face à la maison du Pèlerin, le Point d'information touristique a été ouvert du 1er juillet au 31 août.



C'est Pauline Bruel, étudiante en langues vivantes qui, pour la deuxième année consécutive, en a assuré l'animation. La fréquentation du point infos s'élève à 1932 visiteurs pour le mois de Juillet et 2548 pour le mois d'août. La plupart des visiteurs sont originaires du Maine et Loire, les autres départements les plus cités étant la Loire-Atlantique, la Vendée, la Sarthe, Paris, la Seine maritime et la Mayenne. Enfin il a été dénombré 51 personnes d'origine étrangère, venant principalement du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Espagne.

Les échappées belles

Dans le cadre des "Echappées belles" organisées cet été dans onze communes de l'agglomération, deux journées ont été programmées sur la commune de Béhuard.

Une première manifestation s'est déroulée le mercredi 6 août animée par la Ligue de Protection des Oiseaux sur le thème "A la rencontre des oiseaux et du Béhuard sauvage". Au cours d'une balade commentée par Jean-Claude Baudoin administrateur à la LPO, une vingtaine de visiteurs, munis d'appareils photos et de jumelles, ont pu se familiariser avec les différentes espèces d'oiseaux de Loire présents sur l'île.

La seconde journée intitulée "5 communes - 5 sens" a rassemblé une trentaine de personnes. Le sens retenu pour notre cité était l'ouïe.



Après un concert donné dans la chapelle et l 'écoute des bruits de la nature, le groupe s'est dirigé ensuite vers la maison diocésaine pour entendre les cloches du campanile carillonner "L'Avé Maria " de Béhuard.



Les navettes fluviales

Depuis six ans, durant la période estivale, quatre navettes fluviales desservent Béhuard les mardis, jeudis et samedis. Deux départs (9h30 et 14h30) sont prévus depuis Angers vers Béhuard et deux départs (11h25 et 16h15) depuis Béhuard vers Angers.

Cette liaison fluviale a été assurée cet été par la gabare « La Bohème » qui pouvait transporter jusqu 'à 25 passagers et 10 vélos.

La destination Béhuard, appelée « Ile de Loire », a été celle la plus prisée avec 3 414 billets vendus.

Le passeur de Loire



Une traversée de Loire originale assurant des liaisons fluviales entre le port de La Possonnière, la queue de l 'île de Béhuard et la vallée de Rochefort a été mise en place par la communauté de communes Loire-Layon.

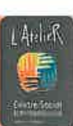
Le passeur de Loire assure ces liaisons afin de permettre aux visiteurs et locaux de découvrir le paysage ligérien de façon originale et de favoriser les itinéraires, à pied ou à vélo, entre les deux rives.

Ces traversées ont été effectuées à bord du fûtreau « Coureur de grèves » le samedi après-midi et le dimanche toute la journée pendant les mois de juillet et d 'août.

Pour faire appel au passeur à partir de chaque lieu, il suffisait de hisser le drapeau afin de signaler sa présence.

INFORMATIONS SOCIALES

CENTRE SOCIAL L 'ATELIER



Après une large consultation auprès des habitants du canton de St Georges sur Loire et des instances concernées, le CSI de St Georges sur Loire s 'est doté d 'une nouvelle identité visuelle et d 'un nouveau nom : L 'ATELIER. Une façon d 'affirmer encore plus son souci d 'être un espace pour échanger, construire et imaginer avec les habitants.

Le projet de L 'Atelier se renouvelle tous les 4 ans. Le prochain donnera les orientations d 'actions et les projets à mettre en place sur le territoire entre 2016 et 2019. Le Centre Social L ' Atelier va être amené à rencontrer les habitants du territoire, les associations, les élus, ... afin de faire le bilan des actions passées mais surtout pour regarder l 'a venir et prévoir les actions à mener. Nous attendons de tous, des échanges constructifs afin que L 'Atelier puisse répondre au mieux à vos besoins, vos envies, vos projets.

L 'Atelier est ouvert pour tous les âges, jeunes, adultes, seniors, familles. De nombreuses activités et manifestations ont eu lieu en 2014. En voici quelques exemples :

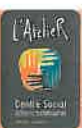
- des animations (camps, sorties, animations sportives, créatives, culturelles ...),
- le festival du jeu qui regroupe tous les amateurs de jeux de société et de plateaux et propose un spectacle pour les familles ,
- les « 24h couture » : temps d 'échanges et d 'exposition autour de la couture,
- le café des parents pour tous ceux qui veulent échanger sur leur vie en tant que parents,
- des échanges de savoirs autour de la cuisine (confection de repas mais aussi réaménagement de la cuisine de L 'Atelier),
- des cours informatique pour débutants et confirmés,
- des permanences pour répondre à vos questions (en 2015 mise en place d' animations autour d 'une imprimante 3D),
- des animations autour de la semaine bleue à destination des seniors...

Le 6 décembre 2014, s ' est ouvert à l 'accueil de L 'Atelier un P.I.J (Point Information Jeunesse).
Autour de ressources documentaires et avec l'accompagnement de Loïc (animateur au CSI L 'Atelier) , ce lieu est ouvert aux jeunes et à leurs parents afin de trouver des réponses aux questions que nous nous posons souvent à la période de l'adolescence. Choisir une formation, chercher un stage ou un emploi, se déplacer seul, partir à l'étranger, premières relations amoureuses ou comportements à risques sont autant de sujets qui pourront être abordés.
Le PIJ sera ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi matin de 11h à 12h30. Il sera également possible de prendre rendez-vous pour des demandes particulières. Des événements thématiques viendront également ponctuer les actions menées au quotidien par l'équipe jeunesse.

SI VOUS AVEZ DES IDÉES POUR FAIRE VIVRE L 'ATELIER : CONFÉRENCES, SORTIES, VISITES ... CONTACTEZ LE CENTRE SOCIAL ET NOUS VOUS AIDERONS À LES CONCRÉTISER.
02.41.39.17.11
CSI.ST.GEORGES@ORANGE.FR
csirsg.centres-sociaux.fr

Si vous souhaitez recevoir les nouvelles de L 'Atelier, envoyez-nous un mail à l 'adresse suivante : csi.st.georges@orange.fr et nous vous enverrons chaque mois la lettre d 'info de L 'Atelier

Animations jeunesse



L'espace jeunesse, situé à Savennières salle du Fresne, est un lieu de rencontre et de divertissement pour les jeunes à partir de 11 ans. Il est encadré et animé par une animatrice diplômée (Emilie) et de nombreuses activités y sont proposées. Différents camps préparés par les jeunes sont organisés en juillet et août (camp mer, camp pêche, francopholies, Loire à vélo...).

Cette année, l'espace jeunesse accueille diverses animations :

- Les Happy Vendredis, un vendredi par mois, permet aux jeunes de se retrouver lors d'une soirée festive. Les prochaines dates sont le 30 janvier, le 27 mars, le 10 avril, le 29 mai et le 26 juin.
- Robotique, avec l'objectif de présenter un robot viable lors des Trophées de la Robotique 2015
- Couture
- Création d'un dessin animé
- Une formation baby-sitting sera mise en place en février, les pré-inscriptions sont ouvertes (12 places maximum).

L'espace jeunesse, cette année, est ouvert uniquement les samedis hors vacances scolaires, de 14h à 18h et un vendredi par mois (Happy Vendredi).

Renseignements auprès d'Emilie au 06 43 24 79 51

Piscine du Louet

La piscine est gérée par un SIVU à 8 communes (Rochefort sur Loire, la Possonnière, Chaudefonds sur Layon, Denée, St Aubin de Luigné, St Georges sur Loire, Savennières et Béhuard).

La commune de Béhuard participe à la hauteur de 2 500€ par an au budget de fonctionnement.

L'équipement est vieillissant et coûte cher en fonctionnement (en terme d'énergie notamment). De lourds travaux vont être nécessaires pour la remise aux normes. Les coûts engendrés par ces travaux sont importants. Des groupes de travail se sont donc constitués (élus, usagers et personnel) pour réfléchir sur le devenir de la piscine.

Pour l'instant trois scénarios sont envisagés :

- rénovation de l'ensemble de la piscine
- démolition du bassin intérieur et rénovation du bassin extérieur
- fermeture de la piscine.

La décision finale sera prise de poursuivre ou d'arrêter le SIVU en mars 2015.

Mais malgré ces difficultés, la piscine continue. Un blog donnant les informations la concernant vient d'être créé ainsi qu'une adresse mail :

http://piscinedulouet.wordpress.com

piscinedulouet@gmail.com .

Ses usagers se mobilisent aussi pour essayer de maintenir cet équipement de proximité, une pétition a ainsi été mise en place, on peut la trouver sur le site du RAC (Rochefort Athlétisme Club) natation.

Repas des « Aînés »

Rendez-vous annuel pour les « Aînés » autour d'un repas offert par les CCAS des communes de Béhuard et Savennières. Un temps festif que béhuardais et saponariens de plus de 70 ans apprécient. Ambiance conviviale où chacun y va de sa chansonnette, de son histoire ou de ses blagues, le maire de Savennières et le 1er adjoint de Béhuard compris.

C'est grâce aux bénévoles que cette journée est rendue possible. Leur attention et leurs sourires participent au bon déroulement de cette rencontre. Merci à eux et plus particulièrement aux quatre personnes de Béhuard.



ARBRE DE NOËL



Afin de se mettre dans l'ambiance de Noël, les enfants ont commencé par la traditionnelle décoration des sapins, à l'entrée de la rue du Chevalier Buhard.

Puis, forte de son succès de l'an dernier, l'association « les têtes en l'air » , est revenue pour le goûter-spectacle de Noël offert par le CCAS et le Syndicat d'Initiative de Béhuard. Cette année la troupe a présenté à la maison diocésaine l'animation théâtrale « Loup y es-tu ? »
« De la marionnette au personnage de théâtre le célèbre loup des bois est transporté d'un conte à l'autre à la recherche de sa vraie nature. »



Ce spectacle a enchanté petits et grands. Beaucoup d'humour dans ce méli-mélo de contes traditionnels où les artistes ont tout fait pour redonner au loup son rôle de méchant.
Pour terminer l'après-midi en beauté, un goûter a été offert à l'issue de ce divertissement.

CLIC

Le CLIC de Loire en Layon, **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique**, est un dispositif de proximité pour les personnes âgées de 60 ou plus, leur entourage, les professionnels de la santé et du social. Il assure un accueil personnalisé et gratuit.
Le CLIC est financé par le Conseil Général, par les Communautés de Communes, Loire en Layon, Coteaux de Layon, Loire Aubance, Vihiersois Haut Layon, les communes de Béhuard, St Martin du Fouilloux, Savennières et par la CARSAT.

Les Coordinatrices, Isabelle ROCHARD ou Elise OUVRARD peuvent vous aider dans différentes démarches pour constituer des dossiers.
Elles peuvent avec vous, évaluer vos besoins en terme d'aide humaine, d'aide financière.... vous proposer celles les plus adaptées à votre situation en vous accompagnant si besoin dans la mise en place des services.

Elles pourront répondre aux multiples questions que vous vous posez .

Vous pouvez rencontrer les coordinatrices du CLIC Loire en Layon, Isabelle ROCHARD ou Elise OUVRARD **sur rendez vous au Neufbourg, Place du champ de foire à Thouarcé ou à votre domicile en téléphonant le matin de 9h30 à 12h30 au 02 41 80 68 13**



ANGERS LOIRE METROPOLE



Et si Angers Loire Métropole (ALM) devenait une Communauté urbaine (CU) ?

Depuis le mois d 'avril 2014, les nouveaux Maires et Conseillers de l 'agglomération réfléchissent à la possible transformation d' Angers Loire Métropole en Communauté Urbaine.

Le Conseil d'Agglomération devra se prononcer sur cette hypothèse au printemps 2015.

Avec la Loi de Modernisation de l 'Action Publique Territoriale et d 'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, le nouveau seuil de population abaissé à 250 000 habitants (au lieu de 450 000), permet désormais à Angers Loire Métropole d 'intégrer la catégorie des Communautés Urbaines, tout en restant à trente-trois (33) communes.

Cet éventuel passage en Communauté Urbaine irait dans le sens d 'une plus grande mutualisation des services apportés aux communes et un élargissement des compétences intercommunales.

Un enjeu de taille, dans un contexte financier particulièrement difficile pour les collectivités locales, notamment avec la baisse des dotations de l'Etat.

Si ce changement était validé par l'agglomération, chaque commune devrait alors se prononcer, à son tour, sur cette transformation juridique.

Cette démarche partagée vise à l 'amélioration constante des services apportés à la population et au développement du territoire d 'Angers Loire Métropole.

Le quizz de la Communauté Urbaine

Quels sont les grands principes ?

- Définir et déterminer, avec les Maires, les compétences qui seront transférées.

- Assurer une meilleure organisation et de meilleurs services aux habitants en respectant le choix des communes.

- Garantir le maintien indispensable d 'un lien et d ' un service de proximité.

Quels avantages attendus ?

- Favoriser le rayonnement d 'Angers Loire Métropole qui entre ainsi dans la « cour des grands ».

- Mutualiser les moyens de la collectivité par de nouveaux transferts de compétences.

- Optimiser les recettes et les dotations pour plus de services aux communes et à la population.



Valérie Brevet, d 'Angers Loire Tourisme fait découvrir Béhuard aux saisonniers et aux élus, dans le cadre de l 'Eductour

ENVIRONNEMENT

RÉFLEXIONS EN COURS

Chaque année après la période de montée des eaux ou des crues, de nombreux détritus charriés par la Loire restent accrochés dans les branchages pour certains, ou se déposent tout au long des rives pour d'autres.

A cette pollution s'ajoute celle de quelques touristes peu scrupuleux et peu respectueux de l'environnement.

Le Conseil Municipal réfléchit donc à une " journée citoyenne" qui aurait pour objectif le nettoyage des bords de l'île de Béhuard. Le ramassage des objets polluants se ferait par petites équipes réparties sur le territoire communal qui serait alors divisé en plusieurs secteurs. Il pourrait être également ramassé des « bois flottés » qui serviraient à l'organisation d'un "Land Art" pour l'été 2015.

La mairie fournirait le matériel nécessaire pour cette opération qui se situerait au printemps prochain, un samedi matin de 10h à 12h. Après le "pot citoyen" offert par la mairie, le partage d'un pique-nique serait proposé.

Au delà de cette intervention, le Conseil Municipal réfléchit aux moyens de sensibiliser les visiteurs au respect de notre joli site. Un programme d'actions est à l'étude en lien avec un organisme spécialisé dans l'information environnementale.

La municipalité vous remercie à l'avance de l'accueil que vous réserverez à cette proposition. Bien entendu, enfants et jeunes sont également invités à ce temps citoyen.



DÉCHETS

Points TOM

Les containeurs sont situés près sur le parking paysager, à l'entrée du bourg. **Les déchets recyclables doivent y être déposés par catégorie (verres, plastiques, cartons…) et non pas autour.**

Collecte des Ordures Ménagères

La collecte est assurée une fois par semaine, **le lundi à partir de 10 heures.** N'oubliez pas de ranger vos bacs dès le lundi soir pour la propreté de la commune.

Composteurs

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un composteur individuel peuvent se faire connaître en mairie. **Prochaine campagne en mars.**

Déchèteries les plus proches et horaires d'ouverture

- Décheterie des Brunelleries

Ecopole Anjou-Loire- 49080 BOUCHEMAINE

Tél : 0 800 41 88 00

- Recyclerie-décheterie Emmaüs

Le Sauloup - Route de Saint Léger

49070 ST JEAN DE LINIERES

Tél : 0 800 41 88 00

En hiver

du 02/11/14 au 31/03/15

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,

le samedi de 9 h à 17 h

et le dimanche de 8 h 30 à 12 h

En été

du 01/04/15 au 31/10/15

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h,

le samedi de 8 h 30 à 18 h

et le dimanche de 8 h 30 à 12 h

Les déchèteries sont fermées tous les jours fériés

ELAGAGE

ERDF

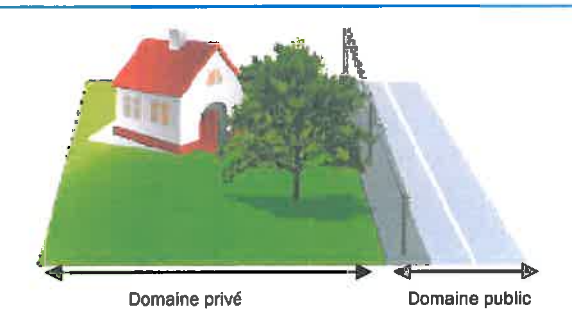
L 'ELAGAGE : UNE ACTION INDISPENSABLE

Les branches d 'un arbre situées à proximité d 'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu 'elles approchent à moins d 'un mètre[1]. Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture et la chute de câbles ou entrainer des accidents corporels graves.

[1] *Arrêté interministériel du 17 mai 2001*

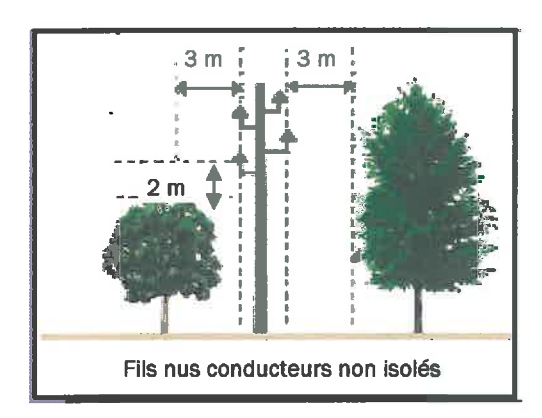
MA RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant, j 'ai la responsabilité de l 'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés et fossés).

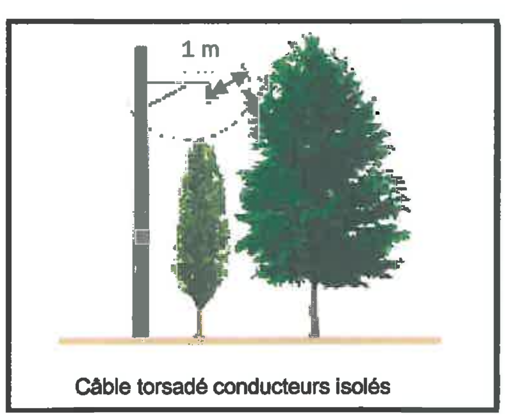


L'ÉLAGAGE EST A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

DISTANCES DE SÉCURITÉ MINIMALES A OBTENIR APRES ÉLAGAGE POUR LES LIGNES ÉLECTRIQUES BASSE TENSION



Fils nus conducteurs non isolés



Câble torsadé conducteurs isolés

Conseils pratiques

Elaguer régulièrement votre végétation

Une fois l 'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir systématiquement une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l 'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

Le Saviez-vous ?

Lorsque des branches ou la chute d 'arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d 'entretien, votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

Il existe 3 possibilités pour effectuer l 'entretien des lignes électriques :

- Confier son élagage à ERDF
- Confier son élagage à une entreprise spécialisée,
- Effectuer soi-même son élagage en respectant la réglementation en vigueur (se renseigner en mairie)

orange

Les mêmes exigences sont demandées par Orange

Conseils pratiques

Lorsque les propriétaires souhaitent élaguer mais craignent d 'endommager les câbles téléphoniques, ils peuvent demander à Orange de les déposer. Cette demande est payante et s 'effectue auprès du Guichet d 'Accueil Technique 5, rue du Pâtis des Couasnes CS 69159 35091 RENNES CEDEX 9

Le Saviez-vous ?

Si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et il est passible d 'une amende de 1 500 € par câbles endommagé. (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et Communications Electroniques)



MERCI de bien respecter ces différentes consignes

afin de garder un réseau électrique et téléphonique de bonne qualité

La vie associative

Le Syndicat d'initiative





Les animations proposées par le Syndicat d'Initiative (SI) sur Béhuard ont été nombreuses à nouveau cette année. On retiendra plus particulièrement la fête du Patrimoine, au mois de juin, et la fête de la plate qui a connu un très grand succès de par le nombre de visiteurs. Juste récompense pour toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour l'organisation de cette manifestation.

« Fête de la plate »

Le 31 août dernier, pour son 25ème anniversaire, la fête de la Plate fut un succès. Qui plus est, elle a dépassé toutes les espérances. Il est vrai qu'après un été quelque peu maussade, le soleil de ce dernier dimanche d'août, brillant de tous ses feux, incitait à la ballade.

L'équipe de bénévoles, dont une bonne partie présents depuis le début, était heureuse de participer de nouveau à l'organisation de cet évènement. Du samedi au lundi il y avait du travail certes, mais dans la joie et la bonne humeur.

« Les participants à la course de plates (dont quelques Béhuardais bien sûr) ont été fiers de relever le défi, sur une rivière plus haute que les autres années » souligne Dominique Garreau, le président du SI.

Au menu du déjeuner dominical : le fidèle cochon grillé, toujours autant apprécié. Même les têtes ont été mises à prix en fin de journée, avec le traditionnel persil dans les oreilles !

Quelques bénévoles ont témoigné :

Claude, de Rochefort : *« J'aime ce village. J'y ai passé mon enfance et vécu trente ans. C'est 25 ans de bénévolat en famille et les générations suivent. Alors la fête de la Plate, c'est aussi se retrouver. Nous sommes venus à 18 aujourd'hui. Bien sûr, il y a du boulot, mais ce n'est que du plaisir. »*

Quant à Marie-José et Bruno, ils ont fait 300 km. Ils viennent de l'Essonne pour la 4ème année :

« Pour nous, c'est l'occasion de passer de bons moments en famille. »

Au poste de starter de la course : Marcel, avec Jeanne, à l'enregistrement des résultats. Ils précisent : *« Nous ressentons cette fête de fin d'été comme un réconfort avant la rentrée. Elle est familiale, bon enfant. C'est zen, pas de stress, ça coule tout seul. »*

Marie-Jeanne, elle, qui a connu les premières fêtes de la Plate, se souvient : *« Avant, les bateaux venaient de Savennières et on les fleurissait. »* Belle idée, non ? A reprendre peut-être.

L'ensemble des bénévoles confirment que : *« Les visiteurs sont toujours heureux de venir à Béhuard car c'est une fête de terroir, calme, authentique, où la bonne ambiance est toujours présente. C'est ce qui nous motive pour continuer notre investissement. »*

Agenda 2015

Galette des Rois : samedi 10 janvier 2015

Loto : dimanche 15 mars 2015

Fête de la Plate : dimanche 30 août 2015

Belote : samedi 24 octobre 2015

Assemblée Générale : samedi 5 décembre 2015

Contact Dominique GARREAU - 02.41.39.43.15

Club de la bonne entente

Les aînés se retrouvent tous les mercredis pour partager un moment convivial (jeux de société, belote, pétanque) autour d'un petit café. Des activités ponctuelles sont également organisées tels que : sortie à la mer, restaurant, voyage...

Contact : Robert Hillaire - 02.41.73.19.83

Les Petites Cités de Caractère



Assistance architecturale

L'association des petites cités de caractère de Maine et Loire regroupe 14 communes du département et est maintenant présidée par Mme Élisabeth Leick, élue du Coudray-Macouard.

Ces derniers mois ont été l'occasion de préciser la mission de Mme Gwendoline Turpin, architecte du patrimoine, qui reste pour 2015, conseil des communes et de leurs habitants. Mme Turpin assurera une vacation mensuelle de deux heures dans chaque commune. Le terme de vacation est préféré à celui de permanence, dans la mesure où l'architecte du patrimoine a vocation à conseiller les demandeurs d'avis mais également à être force de proposition pour la mise en valeur du patrimoine.

Les dates de ces vacations seront affichées et tous ceux qui voudraient s'entretenir avec Mme Turpin pourront le faire, le planning étant tenu en mairie. Ces vacations sont prises en charge par l'association avec le concours du Conseil régional. L'expérience a montré que les conseils prodigués par Mme Turpin en amont d'un projet peuvent mettre les habitants de nos communes sur la bonne voie et éviter des difficultés ultérieures.

Union des Anciens Combattants

Les anciens combattants de Béhuard et Savennières commémorent chaque année les armistices du 8 mai et du 11 novembre. C'est l'occasion de rendre un hommage à tous les morts pour la France.

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée au cimetière de Savennières.

La cérémonie du 11 novembre qui se fait habituellement avec les Anciens combattants et les habitants de Savennières s'est déroulée cette année à Béhuard. Elle a regroupé de nombreuses personnes.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu au calvaire où Philippe Tardy-Joubert a dit quelques mots à propos de ce mémorial.



Le groupe a rejoint ensuite le cimetière pour un temps de recueillement.

Pour conclure les personnes présentes ont été invitées à la mairie où deux anciens combattants de la guerre d'Algérie, Joseph BLOUIN et Paul GUILLOUX ont été décorés de la médaille commémorative « Sécurité et maintien de l'ordre » par le Maire de Savennières.



Association Notre Dame

Un peu d'histoire

Créée début 1971 l'association a eu comme premier président M. André Sarazin, grand ami de Béhuard et qui a beaucoup œuvré pour une bonne connaissance et la mise en valeur du patrimoine architectural du département. Depuis sa création, l'association a contribué au financement de pratiquement tous les travaux entrepris dans notre très belle église. Pour cela, elle sollicite les amis de Béhuard et de nombreux lecteurs de ce bulletin le sont. Les dons reçus donnent lieu à la délivrance d'un reçu fiscal permettant une réduction d'impôt égale à 66% du don enregistré. L'association a en effet été reconnue d'intérêt général par lettre de la direction des services fiscaux de Maine et Loire du 10 juillet 2009.

Travaux de restauration du calvaire

Pour la première fois depuis sa création, l'association a entrepris des travaux de restauration du calvaire monumental construit après la guerre de 14-18 sur une parcelle appartenant au diocèse. L'inscription « A NOS SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE » autour du vitrail central nous rappelle qu'il s'agit d'un monument aux morts pour le France pendant la Grande guerre.

La première tranche de travaux a consisté à restaurer et repeindre les cinq statues en fonte du calvaire, celles du Christ et des deux larrons crucifiés avec lui nécessitant un échafaudage important. Ces travaux ont représenté près de 16.000 euros déjà réglés grâce à des dons reçus.

Une seconde tranche comprendra essentiellement
le socle de l'autel qui sera réalisé en pierre avec un beau motif sculpté au centre et qui remplacera les quelques parpaings actuels
la consolidation des marches conduisant aux deux plateformes successives.
Nous espérons que la souscription en cours permettra la réalisation de l'ensemble du programme.

Programme de restauration des statues dans l'église

L'association participera aussi au programme de restauration des quatre statues de l'église : Vierge à l'enfant, Saint Michel, Saint Jean-Baptiste et Saint Jean l'évangéliste. Cette partie du programme 2014-2015 entrepris par la commune devrait être couverte en partie par des subventions de l'Etat et de la région et du département.

La souscription en cours

C'est dire que l'association a encore besoin des amis de Béhuard et recevra avec reconnaissance les dons à adresser à :

Association Notre-Dame de Béhuard,
Maison diocésaine, 1 rue Notre Dame
49170 Béhuard

Philippe Tardy-Joubert, président ; Gilles Berrut, vice-président ; Anne de Perthuis, secrétaire ; Eudes de Villaret, trésorier



INFORMATIONS PRATIQUES

ETAT CIVIL 2014

Mariages

Yonathan BERDUGO et Marie-Paul CLÉMOT-STRÉLISKI, le 28.03.2014

Jérôme HERTSOEN et Jeannick GARREAU, le 09.05.2014

Alexandre FOURNIER et Elodie LENOBLE, le 15.11.2014

Décès

Léon RABOUIN, le 04.01.2014

André PIVETEAU, le 13.07.2014

CORRESPONDANTE PRESSE

Marie BONSIRVEN est notre nouvelle correspondante presse pour le « Courrier de l'Ouest ».

N'hésitez pas à la contacter au :

06 20 84 02 72

ou par mail :

marie.49100@hotmail.fr



Réouverture de la Guinguette

Depuis le 13 juin, la guinguette, « La Croisette » a rouvert ses portes. Jérôme Boidron, nouveau propriétaire des lieux, propose des fritures d'anguilles, du sandre au beurre blanc, andouillette...



Réservations au 02 41 23 19 53

RISQUE INONDATION

www.vigicrues.gouv.fr ou serveur vocal 0825 15 02 85

Cotes à connaître (Référence : Montjean)

- **4 m** : La route de Béhuard (RD 306) et la route allant du pont à la queue de l'île, sont inondées.
- **4 m 50** : La RD 106, route qui relie Savennières à Béhuard, est inondée.

Numéros utiles :

A partir de 3 m 50, composer le : 0821 000 649

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/cotes-et-previsions

LE RECENSEMENT ET LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02.44.01.20.50 ou 20.60)

mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr



Informations pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Jours d'ouverture	Horaires
Mardi après-midi	15 h 00 à 18 h 00
Jeudi matin	9 h 30 à 11 h 00
Samedi (uniquement le 1er samedi du mois)	9 h 00 à 11 h 00

9 rue du Chevalier Buhard 49170 BÉHUARD

Tél : 02 41 72 84 11

Mail : mairie.behuard@wanadoo.fr

Site : www.behuard.mairie49.fr

Carte Nationale d'Identité -CNI



A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures

L'allongement de cinq ans pour les CNI concerne :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le **2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013** à des personnes majeures.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Renseignements :

www.interieur.gouv.fr et/ou wwwdiplomatie.gouv.fr

SANCTUAIRE

Recteur : Michel COTTINEAU

Tél : 02 41 72 21 15

Site du sanctuaire de Béhuard :

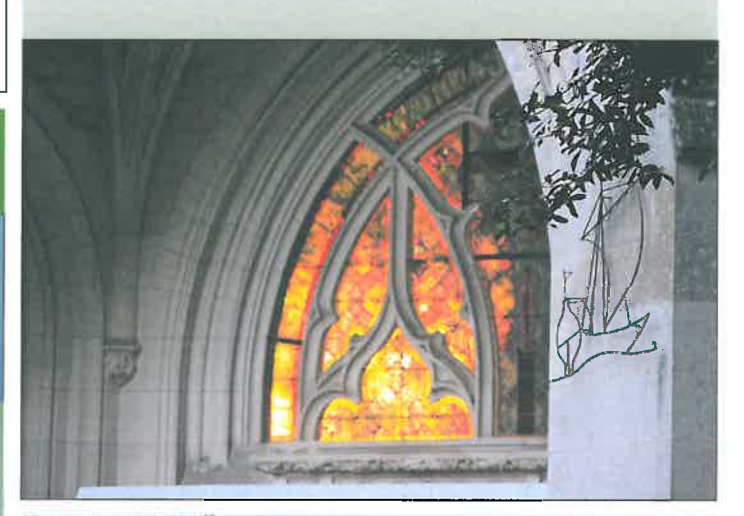
http://sanctuairebehuard.unblog.fr/

Rencontre avec le prêtre tous les samedis de 17h à 18h

Offices de Noël

Veillée de Noël : Savennières et la Possonnière : 20 h

Jour de Noël : Béhuard - 10 h



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants et les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont invités à demander leur inscription sur les listes électorales **avant le 31 décembre, pour pouvoir participer à l'élection des conseillers départementaux,** le dimanche **22 mars 2015** pour le premier tour de scrutin, et le dimanche **29 mars 2015** pour le second tour.

URGENCE

La nuit, le Week-end et les jours fériés

Besoin d'un médecin ?

Urgence non vitale : 02 41 33 16 33

Urgence Vitale : 15

Un **défibrillateur** est disponible dans la cour de la mairie

CULTURE ET DÉTENTE

Connaissez-vous bien la marine de Loire ?



1/ « Les gabares chargées à plein bord, des marchandises de nos ports... »

a) dans quels ports de l ' Anjou chargeait-on

- du tuffeau……………………………………………
- de l ' ardoise…………………………………………
- de la chaux……………………………………………

b) Pouvez-vous citer quelques produits des colonies que l ' on chargeait à Nantes ?

………………………………………………………………

………………………………………………………………

2/ Quelles sont les dimensions des bateaux suivants :

- un fûtreau……………………………………………
- une toue………………………………………………
- une gabare……………………………………………

3/ Quelle était la durée du voyage Nantes-Orléans (300 km) au temps de la marine à voile ?

- à la remonte…………………………………………
- à la descente…………………………………………

4/ « La toue à la bourne en avant, les balises vont nous dirigeant... », dit la chanson.

Complétez ces deux phrases :

- la balise de…………………………………………
indique la rive…………………………………………
- la balise de…………………………………………
indique la rive…………………………………………

5/ Quelles étaient les étapes principales pour aller de Nantes à Paris en bateau ?

………………………………………………………………

6/ Connaissez-vous l ' origine des vinaigreries d ' Orléans ?



Réponses

1/ a) Le tuffeau est extrait dans la région de Saumur ; l ' ardoise de Trélazé était chargée sur les quais d ' Angers ; le village de Montjean était le principal fournisseur de chaux.

b) A Nantes, on trouvait en provenance des colonies : du sucre, du rhum, des épices, de la soie… Par ailleurs, on y chargeait aussi du sel de Bretagne.

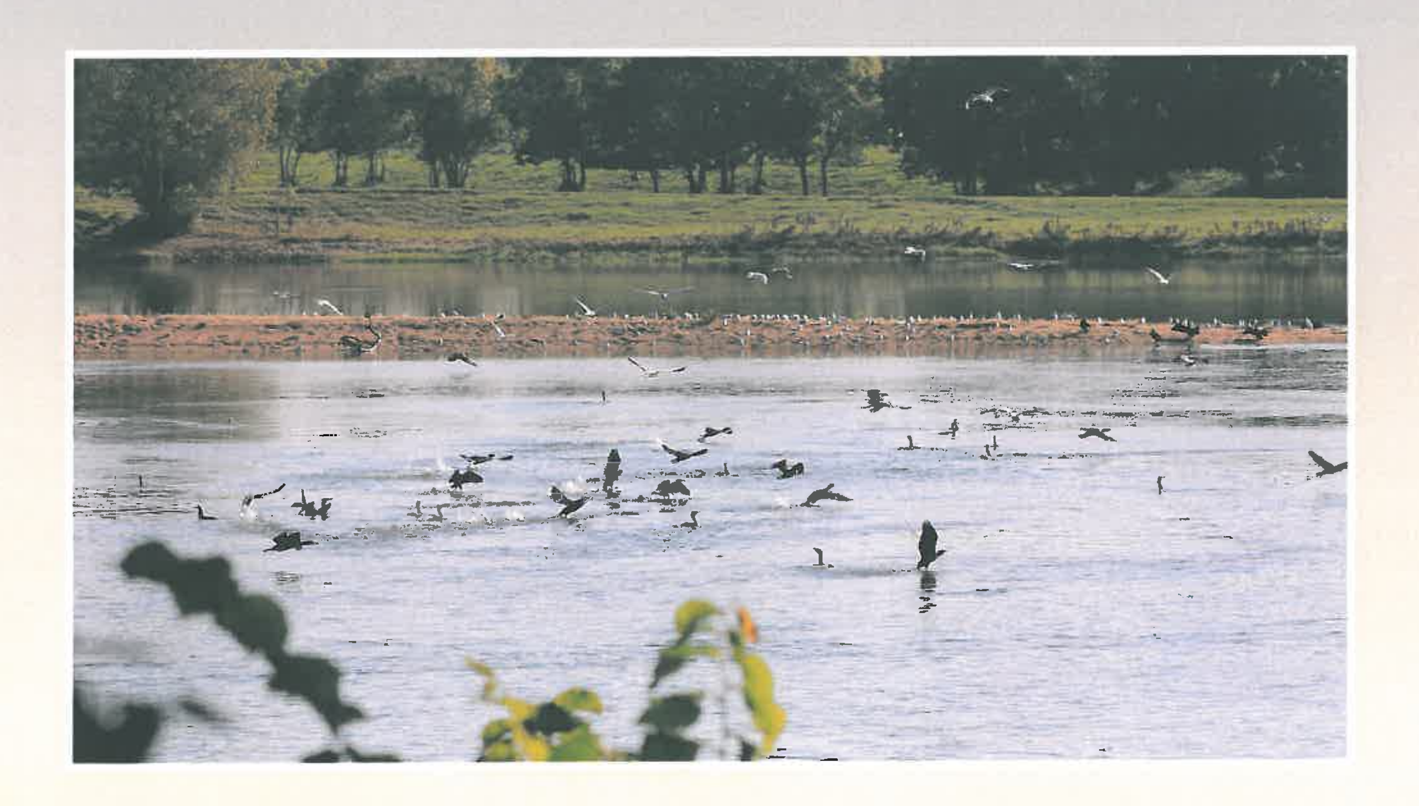
2/ Un fûtreau mesure de 8 à 10 mètres, une toue de 10 à 15 mètres, une gabare de 25 à 30 mètres.

3/ Nantes-Orléans : 15 jours à 3 semaines à la remonte, 8 à 15 jours à la descente.

4/ La balise de galarne (tête droite) indique la rive droite. La balise de mar (tête pendante) indique la rive gauche.

5/ Nantes, Saumur, Tours, Orléans et Briare où l ' on prenait le canal pour Paris.

6/ Le vin, remonté par les mariniers, qui s ' était piqué à cause d ' un trop long voyage, ne pouvait être acheminé à Paris pour y être vendu. Il était donc déchargé à Orléans, d ' où… les vinaigreries.



Journal Municipal - Mairie - 9 rue du Chevalier Buhard 49170 BEHUARD

tél : 02.41.72.84.11 - mail : mairie.behuard@wanadoo.fr - site : www.behuard.mairie49.fr

Comité de rédaction : Bernard Lambert, Hélène Malinge et Francis Krembel

Catherine Janet à la mise en page - Impression Mairie de Béhuard - Tirage : 120 ex.